Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 46 (1999)

Heft: 11-12

Artikel: "Touche pas à ma protection civile!"

Autor: Mathey, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-369197

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Plus de 170 participants pour le séminaire consacré à la Protection de la population.

Une élite pensive...

La base monte au créneau

«Touche pas à ma protection civile!»

Record de participation au désormais traditionnel séminaire d'automne organisé par l'USPC. Quelque 170 participants, dont plus d'une trentaine de Romands, se sont réunis à Schwarzenburg pour parler «Protection de la population». Après une matinée somme toute assez morne, c'est une assemblée unanime qui a affirmé, sous un tonnerre d'applaudissements, son attachement à la PCi.

RENÉ MATHEY

A vrai dire, les responsables du Groupe de coordination du projet Protection de la population, pas plus que Paul Thüring, directeur de l'OFPC, et Karl Widmer, sous-directeur, ne s'attendaient à une telle prise de position et à une telle osmose entre Romands et Alémaniques. Il faut dire que le feu couvait depuis quelques semaines.



Ficelée entre des milliers de «transparents», dont seules les couleurs changeaient au gré de l'avancement des travaux, la base a exprimé le fait que la Réforme ne se ferait pas sans l'accord des organismes de protection civile. L'identité de la PCi en tant qu'institution doit être respectée. Elle ne doit pas être reléguée au rang de «fairevaloir» d'autres entités. La PCi, prise entre les propos trop souvent incolores ou abscons des milieux politiques, d'un Office fédéral par trop conciliant, la réponse est venue, cinglante. C'est non à l'éclatement, non à la disparition (programmée?) de la PCi, en tant qu'institution voulue par le peuple et dont la cote (plus de 80%) a rarement été aussi importante.

Morne matinée

C'est un Willy Loretan, président central de l'USPC, en grande forme qui a ouvert le séminaire d'automne. Tout en rappelant l'objectif voulu par le Conseil fédéral, soit une protection par la coopération, il a tracé les grandes lignes de ce qu'il attendait des ateliers de réflexion: Il s'agit de définir des postulats clairs à l'intention de l'organisation du projet «Protection de la population» et du Conseil fédéral. Il a rappelé que la devise «travailler ensemble et pas seulement l'un à côté de l'autre» qui devrait conduire à la réussite de la mutation en cours ne s'appliquait pas qu'à la protection civile.

Willy Loretan en a profité pour dire que l'USPC entamait, elle aussi, un processus de rapprochement avec d'autres associations (Samaritains, feu, etc.) dans le dessein d'être plus représentatif, voire d'aboutir à la création d'une forme de «holding». Principal orateur de la matinée, le patron de la Commission qui porte son nom était très attendu par les participants. Chacun

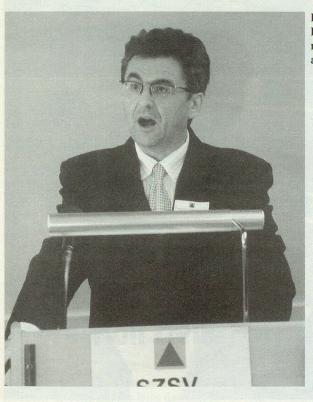
s'attendait, sinon à des révélations, à tout le moins à quelques développements inédits. Hélas, il n'en fut rien. Pourtant, Peter Schmid a eu des propos convaincants et très conciliants. Il a aussi fait un vibrant plaidoyer en faveur de l'évolution de la mentalité de tous les partenaires, de façon à ce que le projet Protection de la population soit effectivement proche de la réalité et du citoyen. Sans oublier de dire que la protection civile a des atouts et que toutes ces qualités sont indispensables à la réussite du projet. Tout en précisant que

gité sur les thèmes de réflexion (sauvetage, collaboration feu/PCi, PBC, obligation de servir, conduite).

Un groupe a relevé pourtant la difficulté de prendre une position claire sur la base de suppositions. Il manquait une sorte de modèle d'organisation concret, esquissant l'intégration de la PCi dans la Protection de la population, qu'aurait pu présenter l'organisation du projet «Protection de la population» par le biais de Karl Widmer.

D'une manière unanime, les Romands sont en faveur de l'élimination des doublons et de la diminution des effectifs, avec, à la clé, une meilleure utilisation des moyens par des achats centralisés, mais pas n'importe comment. Ils ont aussi affiché une volonté avérée de collaborer. Mais pas à sens unique.

Par exemple, dans le domaine du sauvetage, on voit mal une fusion avec les sapeurspompiers même si on peut facilement envisager une mise à disposition. Les sections de sauvetage doivent être maintenues, même si on peut envisager une diminution du nombre de celles-ci par une politique de



Ernst Bischofberger met le feu aux poudres.



Peter Schmid calme le jeu...

les premières idées lancées sont souvent mal comprises. Finalement un discours sans surprise, mais qui a eu le mérite de montrer que Peter Schmid accorde beaucoup d'importance à l'information. On en veut d'ailleurs pour preuve, un bulletin trimestriel consacré au projet de Protection de la population est intitulé *projectif*.

Ernst Bischofberger qui parlait pour la Conférence gouvernementale pour la coordination des services du feu aura sans doute, sans le savoir, mis le feu aux poudres... Alors que jusqu'à cet instant, l'ensemble des intervenants avait adopté un ton modéré et conciliant, voilà que l'assistance entend un discours plutôt agressif, finalement d'une certaine fatuité.

Tomates et lauriers

Réunis en groupes de travail d'une dizaine de personnes, les ateliers ont beaucoup co-



Sadok Snaïdi de l'OIPC dubitatif.

régionalisation plus affûtée. Dans le cadre de l'engagement, on comprendra la nécessité du maintien des sections de sauvetage considéré en tant que force d'appui, pour les engagements de longue durée et aussi dans la phase de remise en état, trop souvent négligée dans le pays. On a bien vu, lors des interventions dues aux intempéries de cette année, combien il était important de disposer de formations organisées et totalement autonomes.

Quant à la Protection des biens culturels, il ne faut pas confondre «sauvetage», qui est le fait des sapeurs-pompiers, avec la «protection» qui est le rôle de la PCi et doit le rester.

Dans un autre groupe, on constate que le sigle, ainsi que l'appellation «Protection civile» sont définis dans les Protocoles de Genève. Depuis de longues années, la PCi suisse a été montrée en exemple. Par conséquent on conçoit mal une disparition



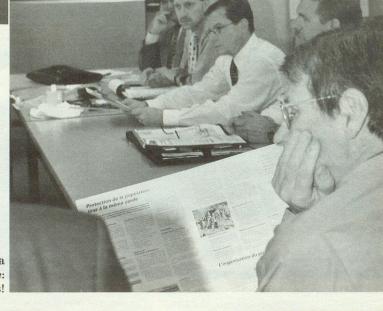
pure et simple de ce concept et de ce qu'il représente. Pour ce qui concerne la conduite, on peut dire que tout ce qui est inférieur à une intervention de cinq heures peut être considéré comme «conduite individuelle». Dès que ce délai est dépassé, on tombe alors dans une situation particulière qui nécessite la présence d'un état-major auquel la PCi peut apporter tout son appui. Appui qu'elle peut aussi fournir dans le domaine du renseignement comme des transmissions. Le même schéma est applicable pour les situations extraordinaires. Pour les tâches liées à l'ordre public et à la sécurité, c'est une tâche de police et elle doit le rester, même si on peut parfois envisager une collaboration (gestion de parking, circulation dans un cadre communal, etc.). Quant au problème de santé publique, les services déjà organisés sont à même d'intervenir en première urgence. Par contre, dans la durée ou si le nombre de blessés est important, les constructions de PCi (Po san, PSS) sont indispensables. Que l'on parle de situations particulières ou extraordinaires.

Finalement, que le projet s'appelle Protection de la population, ou Sécurité publique, voire Protection civile, placé dans l'optique de l'autorité des cantons, il aura besoin d'un chef d'intervention dans un étatmajor de conduite restreint. Mais les partenaires resteront toujours les mêmes: la police, les sapeurs-pompiers, les services techniques, les services de la santé et la PCi en tant qu'entité.

on dance que control

Projet mort-né?

De l'avis général: non. L'occasion est trop belle de mettre en place une organisation Tempête sous les crânes des Romands...



Tirons à la même corde: ouais!



Non, à Genève la situation n'est pas floue (Philippe Wassmer).



Olivier Durgnat: mieux vaut en rire.

de secours à la population digne de ce nom. Acceptable sur le plan financier et correspondant surtout à l'évolution des menaces. Oui à la collaboration, mais en profitant de la synergie provenant de l'expérience de tous les partenaires. Ce qui implique de facto le respect de l'autre. Pour Willy Loretan, le message exprimé par la base est clair: la protection civile doit subsister.